

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Motion n° 27

Qu'on modifie le projet de loi C-81, à l'article 11,

a) en retranchant la ligne 14 de la version anglaise, page 12, et en la remplaçant par ce qui suit:

«in the electoral districts in which it indicated, in its»; et

b) en retranchant les lignes 18 à 21, page 12, et en les remplaçant par ce qui suit:

«d'un représentant d'au moins un des comités référendaires enregistrés qui favorisent la question référendaire ou d'un représentant d'au moins un de ceux qui s'y opposent ou si, dans la circonscription, il n'existe aucun comité référendaire enregistré qui favorise la question référendaire ou s'y oppose, le di-».

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Motion n° 39

Qu'on modifie le projet de loi C-81, à l'article 13,

a) en retranchant les lignes 12 à 14, page 14, et en les remplaçant par ce qui suit:

«enregistré si son titre ou son logo sont ceux d'un parti fédéral ou provincial ou y ressemblent tellement qu'il est vraisemblablement possible»; et

b) en retranchant les lignes 17 à 21, page 14, et en les remplaçant par ce qui suit:

«le titre d'un parti s'entend à la fois du titre complet du parti ainsi que de tout autre titre ou abréviation utilisés pour le désigner dans les documents d'élection.»

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

M. Rod Murphy (Churchill) propose:

Motion n° 52

Qu'on modifie le projet de loi C-81, à l'article 19, en retranchant la ligne 35, page 18, et en la remplaçant par ce qui suit:

«d) les nom et adresse complète de chaque contributeur, avec in-».

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés: